DECEMBRE 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N° 347

INFORMATIONS / SERVICES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement est encadré par une loi du 27 février 2002. Il s'agit d'une démarche obligatoire, confidentielle et déclarative.

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement 2022 démarre **le jeudi 20 janvier**. Mme Josette KIENER recrutée en qualité d'agent recenseur vous remettra ou déposera dans votre boîte aux lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Il sera possible d'effectuer cette démarche sur papier.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter ces questionnaires. Ces données ne peuvent donc donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

CENTRE DE VACCINATION

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire et de la nouvelle stratégie vaccinale de l'Etat, le centre de vaccination du Val de Fensch **sera maintenu à la salle des fêtes de SEREMANGE-ERZANGE à partir du 29 novembre jusqu'au 31 décembre.**

Les personnes ayant déjà pris rendez-vous à la C.A Val de Fensch devront se présenter à la salle des fêtes de SEREMANGE-ERZANGE.

Prise de rendez-vous obligatoire soit :

*** sur place :**
*Salle Jean-Jacques Renaud, 9 Rue Charles de Gaulle à SEREMANGE-ERZANGE
de 9h à 12h et de 14h à 17h

***en ligne sur Doctolib.fr :**
https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/seremange-erzange/centre-de-vaccination-covid-19-cavf

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 13 décembre** au matin**.**

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, toutes les communes seront en mesure de recevoir les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable ...) par voie électronique.

Il sera toutefois possible de :

- déposer un dossier en version papier en mairie comme habituellement,
- ou de compléter un dossier en ligne et le transmettre par voie électronique via GéoPermis.

Pour déposer un dossier d'urbanisme par voie électronique, il suffira de se connecter au portail GéoPermis avec une adresse électronique valide et d'y créer un dossier avec l'ensemble des documents nécessaires.

La C.A Val de Fensch met également à votre disposition un portail de cartographies du Val de Fensch : fenschcartoweb.fr. Cet outil gratuit permet de faciliter les démarches pour les usagers, avec notamment des informations cadastrales.

Pour plus d'informations dirigez-vous sur portail GéoPermis. Un pas-à-pas explicatif est consultable sur le site www.agglo-valdefensch.fr.

BATTUES DE CHASSE

Rappel des battues de chasse en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) aux dates suivantes : **12 et 17 décembre**

Rappel des battues de la chasse privée du Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) aux dates suivantes : **4, 11, 18 et 29 décembre**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

SPECTACLE

Venez passer une extraordinaire soirée d'humour et de rires le **vendredi 28 janvier à 20h30** au foyer socioculturel. **Julien STRELZYK** (notre célèbre humoriste lorrain !) nous présentera « Santé ! » son spectacle. Élu par le public meilleur spectacle du festival d'Avignon OFF 2019.

« Narcoleptique ? allergique ? Sciatique ? troubles érotiques ? Prenez STRELZYK !! … »

Entrée sur réservation, 10 € le billet ; au secrétariat de mairie **à partir du lundi 6 décembre.**

Passe sanitaire et port du masque obligatoire, respect des gestes barrières.

INFORMATIONS PAROISSIALES

<u>Messes à Ranguevaux</u> :

- **samedi 4 décembre à 18h00**
- **samedi 18 décembre à 18h00**
- **vendredi 24 décembre à 17h30**
  messe de la nativité

TÉLÉTHON

Ranguevaux participe comme chaque année au TELETHON.

Le circuit pédestre venant de Fameck, traversera la commune le **vendredi 3 décembre à 8 heures**.

Au passage en mairie, les élus remettront, une promesse de don du CCAS de 100 €.

Nous y joindrons un lot de téléphones portables (hors d'usage) collectés en mairie jusqu'à cette date.

Merci de votre soutien.

St NICOLAS à RANGUEVAUX

La municipalité et l'association « Mon Village » vous invitent à accueillir Saint Nicolas dans les rues du village en compagnie de la « RANGUEVALLOISE ».

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

Le départ du défilé se fera depuis l'entrée du village, rue de la Raide Côte à

15h00

A l'issue du défilé des friandises seront distribuées aux enfants du village autour d'un goûter au foyer socioculturel « LUCIEN PERERA

Venez Nombreux

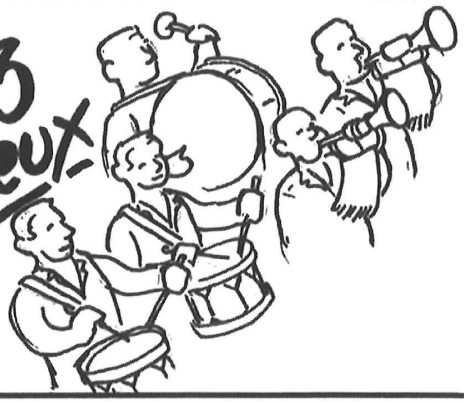

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LE GOÛTER, PORT DU MASQUE, RESPECT DES GESTES BARRIERES

La vente se tiendra du 2 au 17 Décembre,
Lesjours d'école, à 12 h et 16h.
Les Bénéfices serviront à financerla sortie culturelle de fin d'année.

TELETHON 2021
Tous Engagés !

Pizza et Flammenkueche à emporter – Tarif unique 5 €

Commande par téléphone ou directement sur place du 29/11 au 1/12 de 10h à 17h

Retrait en drive sur site à l'EHPAD
le Vendredi 3/12 de 17h à 20h
et le Samedi 4/12 de 17h à 20h

Paiement en espèces uniquement
Prévoir l'appoint

Téléthon LE PRIEURÉ DE LA FENSCH RÉSIDENCE

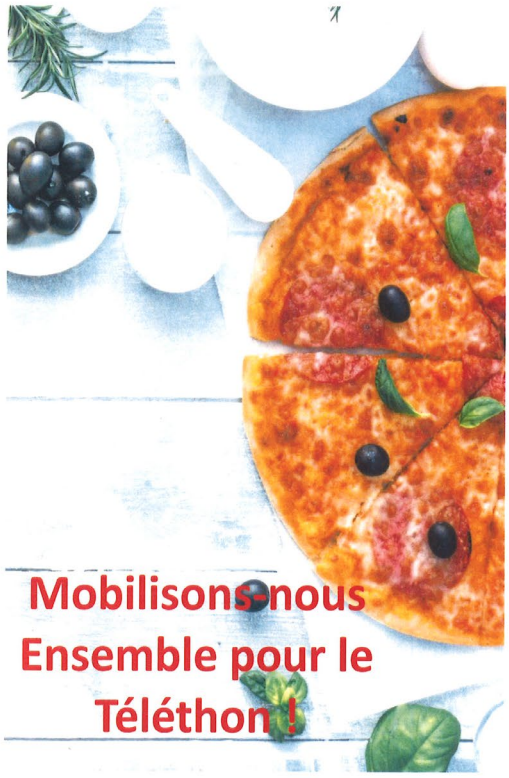

Téléthon LE PRIEURÉ DE LA FENSCH RÉSIDENCE

Vente au profit du Téléthon
Tarif unique 5 euros

Commandes du 29/11 au 1/12 de 10h à 17h – Retrait le 3/12 et le 4/12 de 17h à 20h

Pizza « La Margarita »

Base sauce tomate cuisinée, mozzarella, olives, basilic

Pizza « La Reine »

Base sauce tomate cuisinée, jambon cuit au torchon, mozzarella, champignons, olives, basilic

Pizza « La Flamm'»

Base crème de Normandie, oignons, lardons, mozzarella